

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1371

présenté par
M. Adam, rapporteur thématique

ARTICLE 17

À la deuxième phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« mentionnée à l'article L. 132-27-4 »,

les mots :

« mentionné au II de l'article L. 132-27-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision légistique.